

# 1 Vous habitez...



ANTOIGNÉ | CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT  
ÉPIEDS (SAUF BIZAY) | GENNES  
MONTREUIL-BELLAY  
LES ROSIERS-SUR-LOIRE | ST-JUST-SUR-DIVE



ST-CLÉMENT-DES-LEVÉES

# 2 Votre jour de collecte est le **LUNDI**

# 3 Votre type de collecte

Selon votre appartenance au type de commune **A** ou **B**, sortez le bac adéquat grâce à ce calendrier.



Emballages recyclables

ou



Ordures ménagères

# 4 Jour férié = Report de collecte

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés **en bleu** dans le calendrier.



Pensez à sortir votre bac la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

# 2023 CALENDRIER !

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

 **Merci pour tous vos gestes de tri !**  
 Grâce à vous, nous valorisons vos déchets et préservons mieux l'environnement.

	JANVIER	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 2		
Lundi 9		
Lundi 16		
Lundi 23		
Lundi 30		

	FÉVRIER	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 6		
Lundi 13		
Lundi 20		
Lundi 27		

	MARS	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 6		
Lundi 13		
Lundi 20		
Lundi 27		

	AVRIL	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 3		
Mardi 11		
Lundi 17		
Lundi 24		

	MAI	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Mardi 2		
Mardi 9		
Lundi 15		
Lundi 22		
Mardi 30		

	JUIN	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 5		
Lundi 12		
Lundi 19		
Lundi 26		

	JUILLET	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 3		
Lundi 10		
Lundi 17		
Lundi 24		
Lundi 31		

	AOÛT	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 7		
Lundi 14		
Lundi 21		
Lundi 28		

	SEPTEMBRE	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 4		
Lundi 11		
Lundi 18		
Lundi 25		

	OCTOBRE	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 2		
Lundi 9		
Lundi 16		
Lundi 23		
Lundi 30		

	NOVEMBRE	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 6		
Lundi 13		
Lundi 20		
Lundi 27		

	DÉCEMBRE	
	<b>A</b>	<b>B</b>
Lundi 4		
Lundi 11		
Lundi 18		
Mardi 26		

### JANVIER 2024

COMMUNES **A**

BAC EMBALLAGES → mardi 02/01, lundis 15/01 et 29/01.  
BAC ORDURES MÉNAGÈRES → lundis 08/01 et 22/01.

COMMUNES **B**

BAC ORDURES MÉNAGÈRES → mardi 02/01, lundis 15/01 et 29/01.  
BAC EMBALLAGES → lundis 08/01 et 22/01.



# CONSIGNES DE TRI

## Emballages

...EN VRAC OU EN SACS OBLIGATOIREMENT TRANSPARENTS DANS VOTRE BAC



→ Emballages et briques en carton



→ Emballages en métal



→ Bouteilles et flacons en plastique



→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique



## Ordures ménagères

...UNIQUEMENT EN SACS BIEN FERMÉS DANS VOTRE BAC



Le reste des déchets dont...



→ Restes de repas



→ Déchets non recyclables



## Papiers



→ Journaux, magazines et publicités



→ Livres et cahiers



→ Courriers, feuilles et enveloppes



→ Annuaires et catalogues



## Verre



→ Bocaux et pots



→ Bouteilles



## Gros cartons



→ Cartons pliés



# DÉCHÈTERIES



## Saumur (Le Clos Bonnet)

60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

## St-Lambert-des-Levées (Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

## Montreuil-Bellay (Champ de Liveau) Les Quints

→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ JEUDI de 9h à 12h

→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Doué-en-Anjou

Z.1. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ JEUDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Gennes-Val-de-Loire

Z.1. des Sabotiers - Route de Doué

→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Longué-Jumelles

Z.1. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Vernantes La Maladrerie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ SAMEDI de 9h à 12h

## Allonnes Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30



+ d'infos + d'actus...

[www.sauzur-aggloproprete.fr](http://www.sauzur-aggloproprete.fr)



Vos déchets au quotidien

Le service Déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Kyrielle / Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 | [accueil@agglopropre49.fr](mailto:accueil@agglopropre49.fr)



## Important...

- Le papier se recycle dans les points tri !
- Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent. Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.

- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
- Présentez le bac la poignée orientée vers la route au bord de celle-ci, dans de bonnes conditions de visibilité et d'accessibilité.



## Points d'apport volontaire

Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.